Avis sur le projet éolien de la commune de SAINT-BON

A l'attention de Monsieur le Préfet de la Marne.

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le 14 octobre 2022, à Saint-Bon.

Messieurs,

Je vous écris afin de vous faire part de mon avis défavorable vis à vis du projet d'éoliennes dans mon village. En effet, je trouve que les éoliennes enlaidissent le paysage. Les éoliennes en projet pourraient mesurer de 150 à 180 m de hauteur et seraient bien visibles de nos maisons, comme le sont celles déjà en place. Cela me fait craindre une dépréciation de la valeur de ma maison. De plus, j'estime que ma région a déjà assez donné pour cette course à l'implantation d'éoliennes. Ces implantations m'apparaissent d'ailleurs totalement aberrantes au vu de la productivité des éoliennes dans la région... Combien de ces éoliennes faudrait-il pour produire autant que la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine ?

Je crains également des effets sur ma santé et celle de mes proches, des points de vigilance ayant été signalés par rapport aux infrasons notamment. Les éoliennes peuvent être également fortement néfastes à la faune environnante.

Je me demande également quels sont les coûts de démantèlement de tels engins ? De plus, qui paiera si les entreprises font faillite ?

Enfin, j'almerai faire remarquer, qu'hormis les tracts de la société éoliennes, forcément très favorables aux éoliennes, nous avons eu peu d'informations concernant les risques liés aux éoliennes.

Je vous remercie par avance de votre considération vis à vis de mes remarques.

C M